

**Question orale du Député Laurent HENQUET à la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Madame Eliane TILLIEUX.**

**OBJET : Le coaching pour aider les demandeurs d'emplois.**

Le coaching pour aider les demandeurs d'emplois est un concept qui fonctionne comme l'attestent les résultats du projet d'Actiris Team4job. Le principe est simple : constituer un binôme entre un mentor et un demandeur d'emploi. Le but est que le demandeur d'emploi trouve un emploi en bénéficiant de l'aide d'une personne active.

La seule condition pour bénéficier de ce service est que le demandeur d'emploi définisse son projet professionnel au préalable. Ceci peut se faire de manière individuelle ou avec l'aide d'une structure comme Actiris ou le Forem.

Et les résultats sont surprenants : 70% des demandeurs d'emplois suivant ce service ont signé un contrat en intérim ou un CDI. Le taux de mise à l'emploi est donc très élevé !

Enfin, ce service propose aussi un lien concret entre le demandeur d'emploi et la réalité du terrain. Cela évite au demandeur d'emploi d'être distant dans ses recherches et de tomber dans un cercle vicieux.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Que pensez-vous du concept même de ce projet ?

Quelles sont les structures proposant ce service en Wallonie ?

Ce projet est-il généralisable à la Wallonie ? Si non, quels en seraient les freins ?

**Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke, député-bourgmestre, à l'attention de Madame Eliane Tillieux, Ministre de l'Emploi et de la Formation, relative aux emplois disponibles dans leur secteur automobile.**

Selon Agoria, le secteur automobile, en permanente évolution technologique, recherche actuellement près de 600 travailleurs.

Quels efforts sont mis en œuvre par la Wallonie pour bénéficier au maximum de cette embellie dans un secteur qui ces dernières années a plutôt connu des difficultés ?

Comment les demandeurs d'emplois ont-ils accompagnés dans leur transition professionnelle dans et vers le secteur automobile ?

C'est singulièrement la montée en puissance de la voiture électrique qui amène des changements dans le secteur, à l'instar des technologies comme le CNG.

Comment ces technologies sont-elles intégrées dans les formations existantes pour équiper au mieux les candidats à cette filière.

Les cursus des filières classiques sont-ils suffisamment adaptés ?

Que fait Madame la Ministre pour inciter à leur mise à jour ? Notamment en concertation avec le secteur ?

**Question orale du Député Laurent HENQUET à la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Madame Eliane TILLIEUX.**

**OBJET : L'évolution des NEETs en Wallonie.**

Selon Eurostat, 17,5% des Belges âgés de 20 à 24 ans étaient sans emploi, n'allaient plus à l'école et ne suivaient aucune formation.

Le Ministre Fédéral en charge de l'emploi, Kris Peeters, a précisé la pondération par région : 22,4% en Wallonie, 24% à Bruxelles et 13,2% en Flandre.

La tendance est en hausse également, pour cette catégorie d'âge, entre 2014 et 2015 avec une évolution de 22% à 22,4%.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Quels sont les facteurs qui provoquent cette hausse entre 2014 et 2015 ?

Quelle est la tendance pour 2016 ?

Comment analysez-vous la différence entre la Flandre et la Wallonie ? Est-ce qu'il y a des mesures en Flandre dont la Wallonie peut s'inspirer ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? Si non, quelles sont les solutions que vous apporterez pour diminuer ce taux ? Pour information, il est de 7,2 % en Hollande et de 9,3% en Allemagne. De quoi faire rêver !

**Question orale du Député Laurent HENQUET à la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Madame Eliane TILLIEUX.**

**OBJET : Le chômage des plus de 50 ans.**

Selon le dernier rapport du Forem, 25,4% des demandeurs d'emplois ont plus de 50 ans, soit 57.816 personnes. Cette catégorie d'âge est la plus importante. A l'opposé, les moins de 25 ans, demandeurs d'emplois, sont 45.000 en Wallonie.

Le chiffre des DE, de plus de 50 ans, s'explique notamment par la forte hausse du nombre d'indépendants entre 55 ans et 65 ans. Selon l'INASTI, cette croissance a été de 15% entre 2009 et 2014 alors qu'elle n'était que de 9% pour les autres catégories d'âges. Cette tendance semble se confirmer pour 2015 et 2016.

Malgré cette embellie, le syndicat neutre pour indépendants pointe au moins deux problèmes qui pourraient s'amplifier : le manque d'informations et les difficultés que rencontre un indépendant qui part à la retraite, pour transmettre son activité.

Vu l'enjeu économique et sociétal important, le SNI plaide pour une approche plus proactive des organismes publics dans ce débat.

Etant donné les fermetures d'entreprises annoncées en 2016, il importe plus que jamais de soutenir la création d'emplois là où elle existe.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Que répondez-vous concrètement au SNI, lorsqu'il vous demande de soutenir, de manière proactive, les indépendants en fin de carrière pour la transmission de leurs activités économiques ? Quelles pistes entrevoyez-vous ?

Avez-vous identifié les raisons qui poussent les plus de 50 ans à se lancer comme nouveaux indépendants ? Si oui, quelles sont-elles et n'est-il pas possible d'y voir un transfert potentiel de motivation vers les autres catégories d'âges ? Si non, pourquoi ?

En général, quelles sont les mesures prévues en 2017-2018 et 2019 pour soutenir les demandeurs d'emplois de plus de 50 ans ?

**Question orale de Jenny Baltus-Möres, Députée, à Eliane Tillieux, Ministre de l'emploi et de la Formation sur le bilan de l'UCM-Lux et le taux de chômage des moins de 25 ans**

Madame la Ministre,

Dans un article du soir du 20 janvier 2017, l'UCM-Lux dresse le bilan 2016 de l'activité économique en Luxembourg et selon elle, « il s'agit du meilleur résultat depuis 5 ans, avec une hausse de 26 % par rapport à 2015. ». En effet on compte de très bons résultats en province du Luxembourg par rapport au reste de la région wallonne, qui ne doit tout de même pas se cacher pour ses résultats de l'année 2016.

En ce qui concerne le chômage des moins de 25 ans il a été réduit de 13,34% en province du Luxembourg contre 4,55% pour le reste de la Wallonie.

Madame la Ministre, comment expliquez-vous ces chiffres ? Quelles ont été les mesures prises en province du Luxembourg afin de réduire si fortement le chômage auprès des moins de 25 ans ? Que comptez-vous entreprendre afin que ces chiffres continuent à baisser ?

Merci pour vos réponses.

**Question orale de Jenny Baltus-Möres, Députée, à Eliane Tillieux, Ministre de l'emploi et de la Formation sur la Journée découverte de l'entreprise**

Madame la Ministre,

Dans un communiqué du lundi 23 janvier 2017 les organisateurs de la version francophone de la Journée découverte de l'entreprise a déclaré que cette journée n'aura pas lieu cette année en Wallonie à cause d'un manque d'entreprises intéressées. Cette journée aurait eu avoir lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

Selon l'équipe de l'organisation les causes sont la répartition géographique des entreprises en Wallonie et le climat économique difficile.

Sur son site Facebook l'IFAPME annonçait le mardi 24 janvier : « Mais ne soyez pas triste. L'IFAPME vous prépare une action de découverte des métiers en entreprise pendant les vacances de Printemps ».

Madame la Ministre, pouvez-vous me dire de quoi il s'agira précisément? Combien de sociétés sont participantes ? Combien d'intéressés pourront y participer ?

Merci pour vos réponses.

**Question orale de Monsieur le Député Nicolas Tzanetatos à  
Madame Eliane Tillieux, Ministre de l'Emploi et la Formation,  
concernant la rencontre organisée par le FOREm avec les  
présidents des ALE**

En réponse à une interpellation de mon collègue Henquet, vous avez déclaré vouloir travailler avec le FOREm, en concertation avec les acteurs, à une véritable « *mise à plat de la réalité des ALE* » dans le but de définir une stratégie de développement garantissant l'emploi des agents, de développer une gestion des ressources humaines et des compétences efficaces et enfin d'optimiser l'expertise engrangée par les agents pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle de ces demandeurs d'emploi, particulièrement fragilisés.

Cette concertation a-t-elle déjà commencé ? Où en est-on ?

Vous avez confirmé, Madame la Ministre, qu'une rencontre organisée par le FOREm avait eu lieu avec les présidents des ALE et que différentes pistes de réflexion en étaient ressorties quant à l'avenir du dispositif.

Pouvez-vous, Madame la Ministre, nous donner des précisions sur ces pistes de réflexion ?

Vous avez également sollicité du FOREm une analyse qui comporte notamment un *benchmarking* de l'évolution du dispositif dans les autres Régions du pays ?

Qu'en est-il ?

Nous savons que la Flandre prévoit de réformer le dispositif en transférant, notamment, les sections titres-services des ALE vers le secteur de l'économie sociale.

Avez-vous déjà un avis quant à ce transfert vers le domaine de l'économie sociale en ce qui concerne la Wallonie ?

Concernant la surveillance en école, vous avez déclaré qu'aucune étude de faisabilité pour sortir les ALE des établissements scolaires via le système APE n'avait été commandée. Cela signifie-t-il que cette « *sortie* » n'aura pas lieu en Région wallonne.

Enfin, nous avons eu l'occasion d'entendre en Commission le nouveau Président du Comité de gestion du FOREm qui est favorable à « *plus de synergie entre les personnes du FOREm et les ALE* ».

Quels sont vos commentaires quant à cette volonté ?

**Question orale de Monsieur le Député Nicolas Tzanetatos à  
Madame Eliane Tillieux, Ministre de l'Emploi et la Formation,  
concernant le radicalisme dans les prisons**

Madame la Ministre,

Dans le budget initial 2017, le gouvernement a décidé de débloquer 1 million d'euros supplémentaire afin de lutter contre le radicalisme dans le milieu carcéral par le biais de formation dispensée dans le milieu carcéral.

En France, suite à une étude commandée par la Ministre Taubira, il est apparu que seulement 15% des personnes radicalisées étaient passées par la prison. A ma connaissance, il n'existe pas d'études similaires en Belgique mais il n'y a, a priori, pas de raisons d'avoir un écart très important en Belgique par rapport à ce résultat. Or, d'après de nombreux criminologues et agents pénitentiaires, une telle étude serait nécessaire afin de s'assurer de l'adéquation entre les mesures prises et l'efficacité de la lutte contre la radicalisation.

Pourriez-vous me dire si une telle étude est en cours ou si vous comptez éventuellement commander une telle étude ? D'autre part, pourriez-vous énumérer et détailler les mesures concrètes qui seront prises en 2017 avec ce million supplémentaire pour des mesures visant à la lutte contre la radicalisation et les effets bénéfiques que vous comptez en retirer ?

Je vous remercie.



**Question orale de Monsieur le Député Nicolas Tzanetatos à  
Madame Eliane Tillieux, Ministre de l'Emploi et la Formation,  
concernant les centres de compétence du FOREm**

Madame la Ministre,

Il existe en Région wallonne 25 centres de compétence. Chaque Centre de compétence est dédié aux métiers et technologies d'un secteur et propose diverses formations adaptées à son public cible : chefs d'entreprise, travailleurs, demandeurs d'emploi, apprentis, enseignants, étudiants.

Les Centres de compétence assurent une activité de veille, d'information et de sensibilisation.

Les Centres de compétence ont vu le jour en 2000 en Région wallonne. La volonté était alors de créer des centres de formation "*nouvelle génération*" tout en s'appuyant sur un partenariat entre secteur public et secteur privé afin d'intégrer l'ensemble des besoins des acteurs socio-économiques.

Le partenariat rassemble les secteurs professionnels, les partenaires sociaux, le FOREm, la Région wallonne, l'IFAPME et le Fonds Social européen.

Nous avons eu la chance, de recevoir en Commission, le nouveau Président du Comité de gestion du FOREm, Monsieur Malherbe, qui se demandait si toute la potentialité de formation de ces centres de compétence était suffisamment exploitée.

Selon lui, « *il y a moyen de faire mieux en termes d'utilisation des biens et des ressources mis à disposition des personnes en recherche d'un emploi* ».

En tant que Ministre de tutelle, êtes-vous d'accord avec cette affirmation de Monsieur Malherbe ?

Existe-t-il, à votre connaissance, un groupe de travail associant les partenaires précités dont la mission serait de détecter les faiblesses et les points forts des centres de compétence dans le but d'améliorer leur efficacité ?

Si oui, où en est-il dans ses travaux ? S'il n'existe pas un tel groupe de travail, ne serait-il pas judicieux d'en mettre un en place au plus vite ?

Je vous remercie pour vos réponses et commentaires.